



VILLE
DU PUY EN
VELAY

Envoyé en préfecture le 13/07/2022

Reçu en préfecture le 13/07/2022

Affiché le

ID : 043-214301574-20220712-DEL_2022_0081-DE

SLOX

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
du vendredi 08 juillet 2022**

Délibération n° 4

L'an deux mille vingt deux, le huit juillet à 18 h 30, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni Salle du Conseil Municipal, sous la Présidence de Monsieur Michel CHAPUIS.

Date de la Convocation :
vendredi 01 juillet 2022

Étaient présents :

Monsieur Michel CHAPUIS, Madame Caroline BARRE, Monsieur Jérôme EYNARD, Madame Michelle MICHEL, Monsieur Jean-François EXBRAYAT, Madame Marlène LASHERME, Monsieur Guy CHOUVET, Madame Catherine CHALAYE, Monsieur Philippe RIBEYRE, Madame Ginette VINCENT, Madame Colette CHASSAGNE, Madame Brigitte FROMAGET-HERITIER, Madame Brigitte BENAT, Monsieur Roland LONJON, Monsieur Pascal BERTRAND, Madame Corinne GONCALVES, Monsieur Rachid ANBAR, Monsieur Stéphane CLABAUX, Madame Emmanuelle VIALANEIX, Madame Maryline BRUN, Monsieur François CHATAING, Monsieur Quentin PETIT, Madame Mathilde BOURGIN, Madame Michelle CHAUMET, Monsieur Fabien SURREL, Madame Celline GACON, Monsieur Laurent JOHANNY, Madame Catherine GRANIER-CHEVASSUS, Monsieur Jean-Williams SEMERARO

Nombre de conseillers en exercice :
33

Date de publication en ligne :
13/07/2022

Ont donné procuration :

Monsieur Laurent WAUQUIEZ à Madame Ginette VINCENT,
Monsieur Baptiste MASSIN à Monsieur Quentin PETIT

Absent(e)s :

Madame Marie MARQUARSEN, Madame Aurélie CHAMBON

Secrétaire de séance : Emmanuelle VIALANEIX

La séance a été levée à : 21H15

Rédacteur : Sandra FLANDIN Administration Générale

Objet :	Réseau Européen des Sites et des Chemins de Saint-Michel : motion de soutien à la candidature "Itinéraire Culturel du Conseil de l'Europe"
----------------	--

Rapporteur : Catherine CHALAYE

Le Réseau Européen des Sites et des Chemins de Saint-Michel, représentant six sanctuaires dédiés à Saint-Michel en France, en Espagne et en Italie a décidé de déposer un dossier de candidature à la mention Itinéraire Culturel du Conseil de l'Europe.

Un **Itinéraire culturel du Conseil de l'Europe** parfois appelé **itinéraire culturel européen** est un label attribué par le Conseil de l'Europe à des parcours ou ensembles culturels reconnus comme importants au titre de leur contribution dans la valorisation de l'histoire, du patrimoine et de la mémoire commune au sein de l'Europe.
C'est un gage réel d'attractivité pour un territoire.

Le rocher et la chapelle Saint-Michel d'Aiguilhe sont représentés au sein du réseau par la commune d'Aiguilhe et l'Association Autour de Saint-Michel d'Aiguilhe qui ont été très actives dans sa structuration.

Délibération n°4 du vendredi 08 juillet 2022

Cette structuration s'est renforcée autour d'un accord de coopération territoriale avec l'appui
des fonds européens LEADER qui s'est articulé autour de 3 axes d'action :

- valoriser les patrimoines et les territoires à travers l'itinérance,
- promouvoir l'économie touristique des sites et de leurs territoires,
- consolider l'identité européenne autour de Saint Michel.

Tout comme le Saint-Jacques en son temps, les Chemins de Saint-Michel bénéficieront grâce à ce label, développé par le Conseil de l'Europe, d'une visibilité à l'échelle Européenne et d'une crédibilité en matière de qualité, de patrimoine, d'accueil qui sont recherchées par les itinérants.

Il semble opportun que la ville du Puy-en-Velay puisse apporter son soutien à cet appel à candidature qui doit être déposé avant le 31 juillet 2022.

Le Conseil Municipal :

- APPROUVE la motion de soutien du Réseau Européen des Sites et des Chemins de Saint-Michel à la candidature « Itinéraire Culturel du Conseil de l'Europe ».

VOTE : UNANIMITÉ

Signé le 8 juillet 2022,
Le Secrétaire de séance,
VIALANEIX Emmanuelle,
Conseillère municipale.

Fait au Puy-en-Velay, le vendredi 08
juillet 2022